



Commande annulée internet livrée mais pas payée

Par **khemisset**, le **14/04/2011** à **14:07**

Bonjour,

j'ai commandé une robe sur le net, payable en 3 fois par cheque j'avais seulement confirmé par téléphone que je la prenais

j'ai changé d'avis et je n'ai pas envoyé le paiement, cependant 15 jours après je reçois quand même la robe

je pense que c'est une erreur car quel entrepreneur enverrait une robe sans avoir été réglée!!! alors que dans les conditions de ventes, je devais envoyer le chèque sous 7 jours sinon la robe était remise en vente

que faire? j'ai peur quand on m'appelle, elle m'oblige à payer alors que je n'en veux pas! suis-je obligée de payer??? merci